

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	7^{ème}
Nom de site	QUEBEC	Numéro	7510045516
Adresse du site	109, rue du Bac	Hauteur	R+6 (23,50m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 4G/5G (700/800/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G) Free présent (0°/100°/250°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	28/04/2026
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	28/04/2026
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	28/06/2026

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer un nouveau site antenneur sur ce secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Installation de 2 antennes entrelacées à faisceaux fixes pour la 4G/5G (fréquences 700/800/1800/2100/2600MHz) et orientables pour la 5G (fréquence 3500MHz), orientées vers les azimuts 60° et 300°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3m et 6m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	4G/5G (2100): 60° <5V/m - 300° <5V/m 5G (3500) : 60° <5V/m - 300° <5V/m		
Hauteur du milieu d'antenne (HMA)	25,05m pour tous les faisceaux		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 2 antennes à faisceaux fixes et orientables pour la 4G/5G, insérées dans un tube bisecteur. Il sera repris sur mât et fixé sur le cerclage de la cheminée
Zone technique	Mise en place d'une zone technique sur des profilés repris sur le cerclage des cheminées. Les modules radio seront fixés en applique sur le cerclage de la cheminée

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

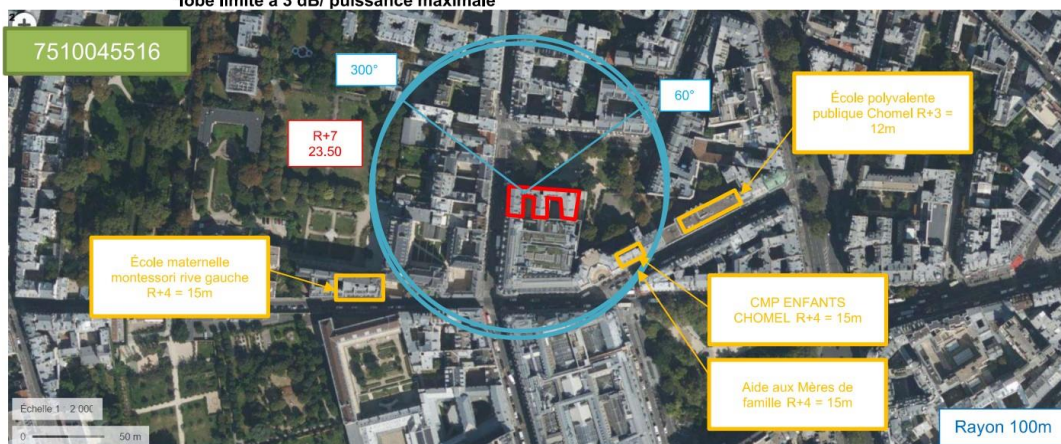
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable
		☐
		Défavorable
		☐
		Ne se prononce pas
		☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

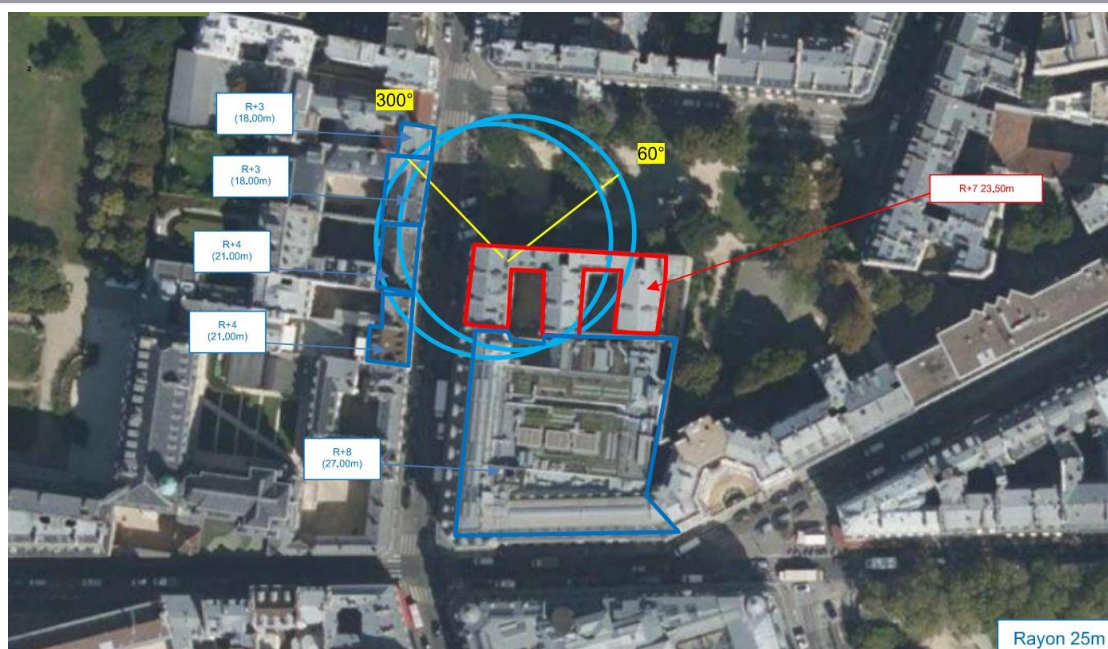
Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus Proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
École polyvalente publique Chomel	8 Rue Chomel, 75007 Paris	12m	NON	74m	0.53
École maternelle montessori rive gauche	24 RUE DE BABYLONE 75007 PARIS	15m	NON	102m	0.07
CMP ENFANTS CHOMEL	12 RUE CHOMEL 75007 Paris	15m	NON	38m	0.90
Aide aux Mères de Famille	12 Rue Chomel, 75007 Paris	15m	NON	38m	0.96

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



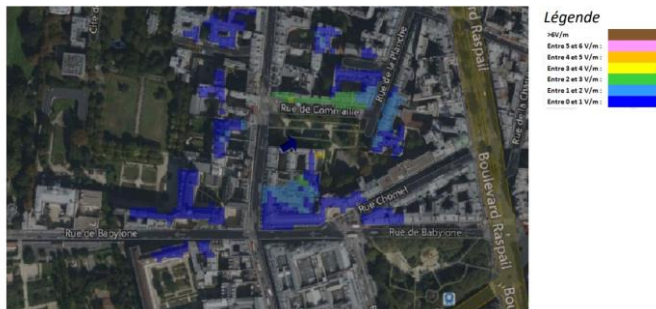
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G (2100MHz) - Faisceau fixe

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

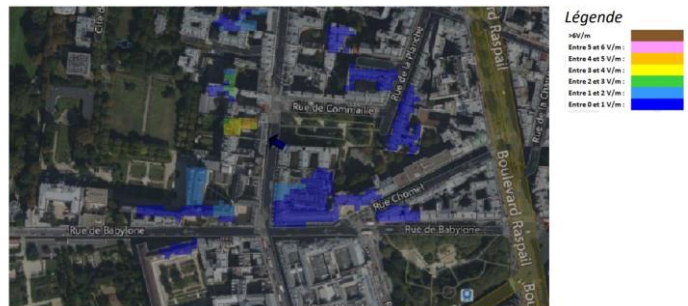
	Azimut 60°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	23.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



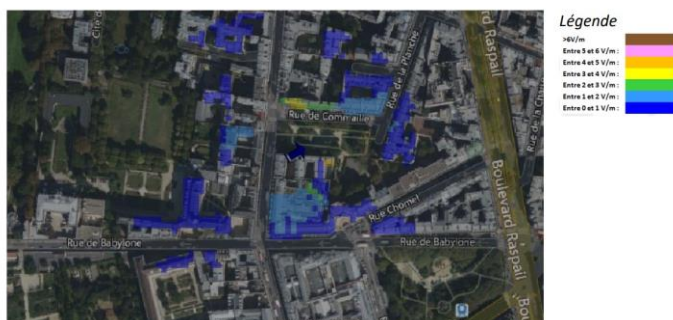
Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

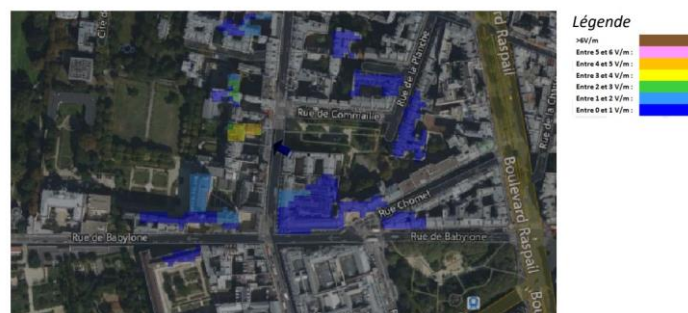
	Azimut 60°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

AVANT

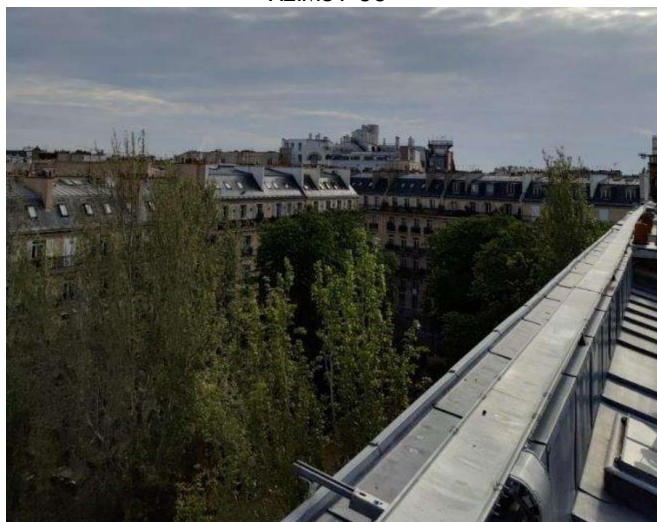


APRES



Vue des Azimuts

AZIMUT 60°



AZIMUT 300°

